

INFORMATION

Le Collège de France, une institution d'exception

Collège de France, a special institution

Pierre CORVOL *

Seule institution d'enseignement supérieur à avoir traversé les siècles sans que sa mission et son fonctionnement n'aient été remis en cause ou interrompus, le Collège de France a été créé en 1530 par le roi François I^{er} à l'instigation de Guillaume Budé, « maître de sa librairie », et de sa sœur Marguerite de Navarre. L'idée à la base de sa création était de promouvoir un enseignement qui n'était pas dispensé par l'Université alors engoncée dans une tradition scholastique rigide et conservatrice. Il a pour vocation d'enseigner la recherche « en train de se faire », ou selon les mots de Merleau-Ponty qu'on a gravés dans les murs du Collège, de défendre toujours « non pas des vérités acquises », mais « l'idée d'une recherche libre ». Telle est son histoire, sa mission, son ambition.

Les six premiers lecteurs royaux (deux pour le grec, trois pour l'hébreu et un pour les mathématiques) sont devenus aujourd'hui cinquante-deux professeurs titulaires qui couvrent un vaste ensemble de disciplines, depuis l'étude des grandes civilisations à la philosophie en passant par les mathématiques, la physique, la chimie, la sociologie, l'économie, la préhistoire et l'histoire, la linguistique, la médecine, etc. La qualité de la recherche menée au Collège de France se reflète dans ses dix prix Nobel, le dernier attribué à Serge Haroche, Administrateur du Collège depuis septembre 2012. Le Collège de France a comme originalité de compter des prix Nobel dans toutes les disciplines, à l'exception du prix Nobel d'économie, dont la création est récente.

Le Collège de France occupe une place tout-à-fait singulière et à part dans la recherche fondamentale et l'enseignement supérieur en France. Il n'a pas d'équivalent à l'étranger, même s'il a pu inspirer la création de l'*Institute for Advanced Study* de Princeton en 1930. Le Collège de France n'entre en concurrence avec nul

* Membre de l'Académie nationale de médecine. Collège de France, 11 place Marcelin Berthelot — 75231 Paris cedex 05.

Tirés à part : Professeur Pierre CORVOL, même adresse
Article reçu le 12 février 2013, accepté le 18 février 2013

autre établissement. Il n'est en effet ni une université, ni une grande école. L'Université et le Collège de France n'ont pas la même mission. À l'inverse de l'Université, le Collège a pour mandat de délivrer un enseignement libre, sans obligation de délivrer des diplômes. Ses cours, de très haut niveau, sont ouverts à tous, sans nécessité d'inscription ni de diplôme. L'assistance aux cours est gratuite.

La recherche au Collège de France

Il existe trois sites d'enseignement et de recherche au Collège de France, chacun ayant sa propre spécificité. Le site Marcelin Berthelot est le site historique, celui où se donnent les cours et les séminaires. Il abrite aussi l'ensemble des laboratoires de recherche expérimentale, la bibliothèque générale et l'administration. Le site Cardinal Lemoine accueille une quinzaine de bibliothèques de recherche regroupées en un Institut des Civilisations composé de quatre pôles documentaires et scientifiques : Monde méditerranéen médiéval, Proche Orient ancien, Extrême-Orient et Anthropologie sociale. Enfin, le site Ulm abrite l'Institut du monde contemporain où se trouvent les chaires d'histoire moderne du politique, d'économie, de droit et de sociologie. Il accueille aussi les chaires de mathématiques, de physique théorique et d'astronomie.

La recherche des professeurs du Collège de France est effectuée soit dans les sites propres du Collège, soit dans des laboratoires extérieurs (universités, Institut Pasteur, Institut Curie, etc.) La recherche fondamentale s'est développée au Collège de France au début du siècle dernier sur le site Marcelin Berthelot mais les laboratoires du Collège n'étaient plus adaptés à une recherche moderne. Une importante campagne de rénovation des laboratoires s'achèvera cette année par l'ouverture de quelques 8 000 m² de laboratoires de physique et de chimie. De nouveaux laboratoires de chimie et de biologie ont été ouverts en 2009 et accueillent aujourd'hui près d'une centaine de chimistes et deux cent biologistes qui bénéficient de plateaux techniques communs. En regroupant sur ce site des laboratoires de différentes chaires, on atteint la masse critique nécessaire pour leur permettre de bénéficier des prestations et des services mutualisés de haut niveau. Les espaces de recherche ainsi créés accueillent non seulement les laboratoires des professeurs titulaires mais aussi, pour une durée limitée, des jeunes équipes sélectionnées sur des critères rigoureux. Elles bénéficient des services communs, d'une aide financière du Collège ainsi que de l'environnement scientifique et intellectuel du Collège. Elles participent pleinement à la vie du Collège. Aujourd'hui, les seize équipes de recherche en biologie sont regroupées en un seul Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie (CIRB).

La multidisciplinarité est l'un des maîtres mots de la science d'aujourd'hui. Tout est mis en œuvre pour la favoriser au Collège de France grâce au rassemblement dans ses murs de scientifiques de haut niveau issus de différentes disciplines, et dotés d'un outil et d'un environnement de travail exceptionnel. Avec ses cinquante deux chaires, le Collège de France réunit un éventail unique de compétences très variées,

et bénéficie du vaste réseau que représente la somme des contacts entretenus par ses cinquante-deux professeurs qui lui permet d'établir concrètement une complémentarité active entre les disciplines de différents horizons. Le Collège de France bénéficie d'un autre atout essentiel, celui d'un fonctionnement totalement collégial de l'institution. C'est collégalement que sont discutées les propositions de nouvelles chaires et que sont élus leurs titulaires, sachant qu'il n'existe pas de succession de chaire au Collège de France. Il existe une liberté complète de choix au départ d'un professeur à la retraite, une chaire d'histoire pouvant être, par exemple, remplacée par une chaire d'informatique. De même, c'est collégalement qu'est élu l'Administrateur du Collège par ses pairs ainsi que le bureau qui l'assiste.

L'enseignement et la diffusion du savoir

La vie du Collège de France est rythmée par la création de nouvelles chaires dont les cours et les séminaires animent la vie scientifique et culturelle de notre pays. Chaque professeur est tenu de donner chaque année une dizaine d'heures de cours et d'animer un nombre équivalent d'heures de séminaires consacrés à un sujet issu de la recherche qu'il mène et qui doit être chaque année différente de l'année précédente. Un exercice difficile après un certain temps d'enseignement, mais particulièrement stimulant pour l'enseignant. Grâce à la rénovation de ses locaux, le Collège dispose de salles d'enseignement et d'amphithéâtres superbes qui ont permis d'accroître et de fidéliser son auditoire. Mais — on l'a dit souvent — le Collège ne peut pas et ne doit pas être seulement le Collège de la capitale. Cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui : avec les nouveaux moyens de communication, les savoirs dispensés au Collège de France ne sont plus réservés aux *happy few* qui ont la chance de pouvoir assister physiquement aux cours, séminaires et colloques qui ont lieu dans le 5^e arrondissement de Paris. Le Collège de France a fait un effort considérable au cours des dernières années pour diffuser ses enseignements et ses colloques par l'intermédiaire des nouveaux moyens de communication, afin de répondre au mieux à l'intérêt croissant d'une population d'internautes désireuse d'acquérir de nouvelles connaissances. Le site internet du Collège de France (www.college-de-france) a été profondément rénové. Il offre la possibilité de télécharger la quasi-totalité des cours et séminaires des professeurs en audio et vidéo PodCasts. Le Collège a établi des partenariats avec France Culture pour la diffusion de plusieurs cours et conférences, avec le site [Revues.org](http://www.revues.org) (www.revues.org) pour l'édition électronique des leçons inaugurales, des résumés de cours et de la *Lettre du Collège de France* et avec l'Agence Universitaire pour la Francophonie pour l'animation de téléconférences en pays francophones.

Une question récurrente se pose lorsque l'on évoque le Collège de France : qui vient aux cours du Collège ? Qui sont les auditeurs, quelle est leur motivation ? Quel profit tirent-ils des cours ? Un cours du Collège est tout sauf un exercice médiatique. Les auditeurs présents assistent à l'élaboration d'une pensée, à la révélation de découvertes nouvelles et à leur interprétation. L'auditeur est le témoin indispensable et

privilegié d'une réflexion qui prend forme en se formulant devant l'auditoire mais en même temps la nature et la composition du public sont indifférentes à l'exercice du cours. Internet a élargi l'audience du Collège à la dimension de la planète. Aux cent vingt mille auditeurs qui suivent annuellement les cours au Collège de France se sont ajoutés des centaines de milliers d'internautes qui ont téléchargé en 2012 quelques dix millions d'heures de cours du Collège. Grâce au Web, le Collège atteint une population qui ne pouvait pas accéder à ses enseignements. Deux enquêtes réalisées dans les amphithéâtres du Collège et sur le site Web en 2009 et 2010 montrent que le nouveau public en ligne du Collège est plus jeune, encore étudiant ou inséré dans la vie active. Les internautes déclarent télécharger les cours pour leur culture, leurs recherches et leur propre enseignement. Au total, la diffusion des savoirs par voie numérique a multiplié l'audience des cours du Collège de France d'un facteur de 10 à 100.

Le Collège de France a entrepris récemment un effort particulier pour accroître son rayonnement au-delà des frontières de la France en développant des outils en langue anglaise. Ainsi, la majorité des cours du Collège sont actuellement traduits en voix *off* en anglais et diffusés sur le Web. L'ensemble de cette opération, appelée « Campus numérique international du Collège de France », bénéficie d'un fort soutien de la Fondation Bettencourt Schueller. Ainsi, et avec les outils de diffusion du savoir mis à la disposition des médias, des ambassades, des organismes culturels et scientifiques du monde entier, le Collège de France contribue activement au rayonnement de la science et de la culture française.

L'ouverture du Collège de France

Le Collège de France a mené résolument depuis plusieurs années une politique d'ouverture dans plusieurs domaines.

Ouverture sur la société, d'abord. Le Collège est une assemblée de grands savants, mais ce n'est pas une tour d'ivoire. Il n'est pas fermé sur lui-même, reclus dans une érudition hermétique et une science inaccessible, insensible aux interrogations et aux inquiétudes de notre société. Depuis 2006, plusieurs chaires annuelles ont été créées afin d'offrir un enseignement concernant des domaines de recherche répondant à des sujets intéressants au premier chef la société : Innovation technologique, Développement durable, Savoirs contre pauvreté et Informatique et sciences numériques. Un professeur est choisi pour traiter chaque année un aspect particulier du domaine en question.

Ouverture sur le monde universitaire et académique, ensuite. Si le Collège de France ne décerne pas de diplômes, il accueille des étudiants doctorants provenant de différentes écoles doctorales. Les étudiants peuvent suivre un enseignement qui n'est pas donné dans le cadre de leur école doctorale et valider les heures suivies au Collège dans leur cursus doctoral. Le Collège de France a souhaité participer activement à la création du Pôle d'enseignement supérieur et de recherche (PRES) Paris Sciences et Lettres (PSL) qui comprend, outre le Collège de France, l'École

Normale Supérieure, les Écoles de Physique-Chimie et de Chimie de Paris, l'Observatoire de Paris, l'Université Paris-Dauphine et l'Institut Curie. PSL est l'un des lauréats de l'Initiative d'Excellence (Idex) des investissements d'avenir. Ainsi s'est constitué un ensemble exceptionnel de recherche et d'enseignement supérieur en plein cœur de Paris.

Ouverture internationale, enfin. Le Collège de France a établi un nombre sélectif de conventions d'enseignement avec des universités ou des instituts de recherche, en Europe et dans le monde entier. Elles permettent aux professeurs du Collège de dispenser une partie de leur enseignement à l'étranger. Parallèlement, une politique d'accueil de post-doctorants étrangers a été mise en place.

La médecine et la recherche biomédicale au Collège de France

La médecine a toujours occupé une place de choix au Collège de France. Enseignée dès le *xvi*^e siècle, elle disposait de quatre chaires, progressivement spécialisées. Claude Bernard a occupé la chaire de Médecine de 1855 à 1878, à la suite de François Magendie. Ses travaux sont la base de la physiologie moderne en même temps qu'il a formalisé les démarches d'une méthode appliquée à la médecine expérimentale. Les successeurs de Claude Bernard dans la chaire de Médecine ont été Brown-Séquard, d'Arsonval, Nicolle, Leriche, Lacassagne. Cette chaire, ensuite transformée en chaire de Médecine Expérimentale, aura comme titulaires Oberling, Halpern, Dausset et Corvol.

De nombreuses autres chaires du Collège ont grandement contribué au progrès des connaissances en médecine et en biologie. Parmi nombre d'entre elles, citons, au début du *xx*^e siècle, les enseignements alors nouveaux de psychologie par Théodule Ribot et Pierre Janet, fondateurs de la psychologie moderne ; les chaires de biologistes pionniers de la biologie moléculaire, Jacques Monod, François Jacob, François Gros et Pierre Chambon ; les chaires de biologie cellulaire (Morel), de développement embryonnaire (Jost et Le Douarin), de neurosciences (Fessard, Laporte, Glowinski, Changeux), de reproduction (Baulieu), etc. Les recherches et les enseignements menés dans le cadre de ces chaires ont contribué et contribuent toujours à enrichir les connaissances en médecine en élargissant le domaine toujours en expansion du savoir appliqué à l'homme normal et pathologique. Le Collège de France a sans doute le privilège de posséder la dimension et la diversité optimale pour permettre et favoriser le dialogue entre chercheurs et enseignants de différentes disciplines, l'un des éléments clés du progrès médical.

C'est une chance de travailler au Collège de France. En retour, scientifiques et chercheurs du Collège ont la responsabilité de partager leurs découvertes et leur enseignement par le Web en faisant preuve d'esprit critique et de didactisme sans pour autant céder à la facilité d'un message simpliste ou réducteur.

